

MEILLEURTAUX LIBERTÉ VIE

ASSURANCE VIE - MULTISUPPORT/MULTI-GESTIONNAIRE - SOUSCRIPTION 100 % EN LIGNE

La gestion pilotée PILOT

Déléguez la gestion de votre contrat avec notre gestion pilotée PILOT parmi les plus diversifiées du marché.



- ✓ **Pilotage de votre contrat** par l'Assureur sur les conseils des experts de **Meilleurtaux Placement** réunis **autour de Marc Fiorentino**
- ✓ Mise à jour de **votre investissement** en fonction de nos convictions macro-économiques
- ✓ Une allocation d'actifs **adaptée à votre profil**
- ✓ La Gestion Pilotée du marché qui vous propose ETF, actions, fonds en euros, obligations, **immobilier et private equity**

Principaux frais

0 %

de frais d'entrée (hors supports spécifiques, cf. verso) et de frais d'arbitrage par internet

0 %

de frais sur les versements et sur les arbitrages en ligne

0,50 %

de frais de gestion annuels sur les unités de compte

D'autres types de frais peuvent être prélevés au titre de la gestion du contrat. Pour avoir la liste complète des frais applicables au contrat, veuillez vous référer aux conditions générales

Large choix d'Unités de Compte (présentant un risque de perte en capital)

	dont	dont	dont	dont	dont	dont
707	68	22	137	12	1	9
Supports	Trackers	SCPI	Titres Vifs	SCI	Dette Privée	FCPR

Les montants investis sur des supports en unités de compte supportent un risque de perte en capital. Ils ne sont pas garantis par l'assureur et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Un conseiller dédié et des agences pour mieux vous accompagner

Pour vous guider, un professionnel de l'épargne, expérimenté et qualifié, se tient à votre entière disposition du lundi au vendredi 9h à 19h, et jusqu'à 17h le samedi par téléphone au 01 47 20 33 00.

Rencontrez-nous au sein de nos agences d'Aix en Provence, Bordeaux, Cannes, Lille, Lyon, Paris et Rennes :

<https://placement.meilleurtaux.com/a-propos/parlons-placement.html#agences>

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU CONTRAT MEILLEURTAUX LIBERTÉ VIE

CONTRAT INDIVIDUEL D'ASSURANCE VIE MULTI-SUPPORT/MULTI-GESTIONNAIRE CONSULTABLE ET GÉRABLE PAR INTERNET.

Meilleurtaux Liberté Vie est assuré et géré par Spirica (filiale à 100 % du groupe Crédit Agricole Assurances), entreprise régie par le code des assurances. Pour plus d'informations se reporter aux conditions générales du contrat.

LES VERSEMENTS MINIMAUX

Versements libres

- Versement initial : **500 €**
- Versements complémentaires : **100 €**
- Minimum par support : **50 €**

Versements libres programmés

- Périodicité : mensuelle, trimestrielle
- Montants : **100 €/mois - 100 €/trimestre**
- Minimum par support : **50 €**

LES FRAIS

Frais d'adhésion : **0 %**

Frais d'entrée/sortie

- Versement initial, versements libres et/ou versements libres programmés : **0 %**
- Dans les supports : **0 %** (à l'exception des UC SCPI, SCI, OPCI, Titres Vifs, Trackers, cf. avenants de souscription)

Frais de gestion

- Fonds en euros : **2 %/an** maximum
- Support Croissance : **1 %/an** maximum et 10 % de la performance annuelle si celle-ci est positive dans le cadre des frais de la performance financière
- Unités de compte : **0,50 %/an**, prélevés par trimestre (0,125 %)

Frais de la gestion pilotée PILOT

- 4 profils pour la gestion pilotée PILOT :
- Profils Prudent, Équilibré et Dynamique : **0,40 %/an**
- Profil Audacieux : **0,50 %/an**

Frais d'arbitrage

- En ligne : **gratuits**
- Par fax ou par courrier : **2 gratuits/an**, 15 € forfaitaires au-delà

LES SUPPORTS

- **2** Fonds en euros accessibles à 100% : Fonds Euro Nouvelle Génération & Fonds Euro Objectif Climat
- **707** Supports dont : **22** SCPI, **68** Trackers, **137** Titres Vifs, **12** SCI, **9** FCPR, **1** fonds de Dette Privée (au 05/08/2025)
- **141** sociétés de gestion
- **4** profils de gestion Pilotée PILOT

Contrairement aux fonds en euros, les unités de Compte (SICAV, FCP, SCPI, SCI...) ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés. Les unités de compte ne correspondent pas aux investisseurs ne souhaitant pas prendre de risque.

LES DATES D'INVESTISSEMENT/DÉSINVESTISSEMENT

Le versement initial est affecté sur le fonds en euros jusqu'au terme du délai légal de renonciation d'un mois, qui court à compter de la date de signature du bulletin de souscription.

- Versements : **J+3** ouvrés à réception du dossier par l'assureur
- Rachats, décès, terme : **J+3** ouvrés à réception des documents
- Arbitrages courrier/fax : **J+1** ouvré (de cotation) si réalisé avant 16h30
- Arbitrages internet : **J+1** ouvré (de cotation) si réalisé avant 16h30

LA DISPONIBILITÉ DE L'ÉPARGNE

Avance

- Possible dès que le contrat a 6 mois
- Montant maximum : **60 %** de l'épargne acquise (minimum **2 000 €**)

Rachats partiels libres ou programmés

- Possible à tout moment, sans frais
- Montant minimum : **500 €** (100 €/mois en programmés)

Rachat total

- Possible à tout moment, sans frais
- Sortie en capital ou en rente viagère (réversible ou non)

LES OPTIONS DE GESTION

Rachats partiels programmés depuis le fonds en euros (option gratuite)

- Conditions d'accès : pas de versements libres programmés en cours
- Épargne minimum sur le fonds en euros : **15 000 €**
- Périodicité : mensuelle (100 €), trimestrielle (100 €), semestrielle ou annuelle (100 €)

Les 2 options suivantes sont cumulables :

Sécurisation des Plus-Values (option gratuite)

Cette option permet de sécuriser les plus-values boursières réalisées par les Unités de Compte sur un support sécuritaire.

- Possible à tout moment
- Épargne minimum sur le contrat : **10 000 €**
- Seuils de déclenchement : **5 %** (puis paliers de 1 %)

Limitation des Moins-Values ou « stop-loss absolu » (option gratuite)

Cette option permet de limiter les moins-values.

- Épargne minimum sur le contrat : **10 000 €**
- Seuils de déclenchement : **5 %** (puis paliers de 1 %)

Les 2 options suivantes ne sont pas compatibles avec d'autres options :

Arbitrages programmés depuis le fonds en euros (option gratuite)

Cette option permet le transfert progressif d'une partie des investissements du fonds en euros vers un ou plusieurs supports financiers au choix.

- Périodicité : mensuelle. Épargne minimum sur le contrat : **10 000 €**

Rééquilibrage automatique (option gratuite)

Retour à la répartition originale du contrat à date anniversaire (Date d'effet du contrat)

LA GARANTIE DE PRÉVOYANCE OPTIONNELLE

Garantie plancher : possible uniquement à la souscription et qui prend fin au 75^{ème} anniversaire de l'Assuré.

- Capital garanti = sommes brutes versées diminuées des retraits, avances et intérêts non remboursés
- Capital sous risque : 300 000 € maximum

Document non contractuel à caractère promotionnel - Chiffres au 05/08/2025

Meilleurtaux Liberté Vie est un contrat individuel d'assurance vie de type multisupports distribué par Meilleurtaux Placement et assuré par Spirica (filiale à 100 % du Crédit Agricole Assurances), SA au capital social de 256 359 096 euros, entreprise régie par le code des assurances, RCS Paris n° 487 739 963, 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Les garanties de ce contrat peuvent être exprimées en Unités de Compte, en parts de provisions de diversification et en euros. Pour la part investie en Unités de Compte et en parts de provision de diversification, les montants investis ne sont pas garantis et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Meilleurtaux Placement - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - placement@meilleurtaux.com - **01 47 20 33 00**

CNCEF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

ME-RTX-LVIE : 05/08/2025